

Conditions de travail à la mairie : la CGT alerte la population

Une vingtaine d'hommes et de femmes, en chasuble rouge aux couleurs de la CGT, avec dans le dos le message « Non aux discriminations syndicales », ont tracté, hier matin, sur le marché de Hayange. Le syndicat a mobilisé large, avec des représentants de la sidérurgie, du conseil régional, des Villes d'Amnéville, Metz et Algrange, venus soutenir les agents CGT hayangeois. « Nous souhaitons alerter la population sur l'état déplorable des relations sociales à la Ville de Hayange », explique Baptiste Talbot, secrétaire général de la Fédération CGT des services publics. « Nous ne pouvons que constater qu'un certain nombre de réorganisations voulues par le maire détériorent la qualité du

service public », ajoute Jérémy Zorzer, l'un des trois élus CGT Territoriaux, syndicat majoritaire à la Mairie. Selon Baptiste Talbot, « le maire de Hayange supprime des postes, augmente la précarité, attaque les représentants du personnel, exerce diverses pressions, ce qui dégrade les conditions de travail et la santé des agents ». Dans un tract daté du 17 septembre, la CGT de la Ville de Hayange « a dénoncé ces pratiques arbitraires et ce climat anxiogène, rappelle le responsable national. L'inquiétude pour l'avenir des services rendus à la population ainsi que pour le patrimoine communal y a été soulignée. Le maire y a répondu à sa manière. Sa réponse a été transmise à la justice, qui devra juger du

caractère diffamatoire ou non de ses propos ».

« La liberté d'expression, y compris syndicale, est un gage de la démocratie, insiste Jérémy Zorzer. Quand nous nous rendons dans les services pour distribuer des tracts, des agents ont peur que l'on reste trop longtemps dans leur bureau. Le dialogue reste très compliqué avec le maire. C'est lui qui ferme la porte. »

Baptiste Talbot va plus loin : « Avec ce tractage, nous voulons que les habitants ne soient pas dupes sur les pratiques à la mairie et ne disent pas, demain, "nous ne savions pas". »

M. S.